

Bonus-malus pour l'hygiène dans les trains et le respect des horaires?

Le Quotidien jurassien du 13 mars 2015 nous apprenait que les cantons desservis par le RER bâlois, soit Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura ont payé frs 80'000 aux CFF, grâce à la ponctualité et à la propreté des trains. C'est la première année que le bonus-malus s'applique au RER bâlois. Il est en vigueur depuis 2006 pour le RER zurichois.

Ce système interpelle quelque peu. En effet, il apparaît particulier, pour ne pas dire plus, de payer les CFF car les trains sont propres et ponctuels. Il semble que cela devrait être la moindre des choses. Au vu de ces constatations, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes.

- Sur quelle logique se base un tel système?
- Sur quelle base légale repose un tel accord avec les CFF?
- Est-ce qu'un montant à ce titre a été prévu au budget?
- Est-ce que le Jura applique ce système de bonus-malus avec d'autres partenaires? Si oui, lesquels?

Delémont le 29 avril 2015

[Signature]
E. Choffe
G. Müller
H. Schend

L'auteur Yves Gyon
Député PDC-JDC

V. Schwan
J. Suter
J. V. D. J.

[Signature]
A. B.